



Déclaration liminaire du SNUipp–FSU lors du CTSD du 15 février 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite au groupe de travail 8 février 2018 relatif à la carte scolaire, nous réitérons notre désaccord avec le projet proposé.

En coordination avec les nombreuses écoles impactées et les collègues dont la préoccupation majeure reste la baisse du nombre d'élèves par classe comme levier de la réussite des élèves et amélioration de leurs conditions de travail, le SNUipp-FSU a appelé ce jour à la mobilisation collective pour obtenir une révision de votre projet. De nombreux collègues et parents d'élèves manifestent en ce moment devant les grilles du Rectorat.

Plus d'une trentaine d'écoles sont représentées.

Le SNUipp-FSU revendique nationalement qu'aucune classe ne fonctionne avec plus de 25 élèves (20 en Education Prioritaire). Nous dénonçons une dotation insuffisante pour satisfaire cette revendication légitime.

Dans notre département, nous obtenons 32 postes. Le SNUipp-FSU peut vous démontrer, mais nous sommes persuadés que vous en avez conscience, que cette dotation est largement insuffisante.

Non seulement elle ne permet pas d'affecter les moyens nécessaires au dédoublement des classes de CP en REP et de CE1 en REP + et encore moins de mettre en place toutes les autres mesures nécessaires à la réussite de toutes et tous sur tous les territoires et à l'inclusion scolaire, mesures qui passent par l'abaissement des effectifs, la scolarisation des moins de 3 ans, des maîtres supplémentaires, des RASED complets fonctionnant avec des enseignant-es spécialisé-es, des ULIS et UP2A en nombre suffisant, alors que c'est tout l'enjeu de la transformation de l'école.

La réponse aux difficultés de nos élèves et aux inégalités ne peut se contenter d'effets d'annonces et ne peut se faire à moyens constants. Or, la mesure CP à 12 semble être l'alpha et l'oméga de la politique éducative et serait ainsi le remède à tous les maux. S'il est important de donner plus à ceux qui ont moins, cela ne saurait se faire au détriment de ceux qui n'ont déjà pas beaucoup, c'est à dire tous les élèves qui sont en difficulté quelle que soit leur classe ou leur école.

Au sujet des ULIS écoles, nous aimerions savoir si notre département bénéficiera d'une dotation provenant des 100 postes indiqués au CTM.

Si nous nous satisfaisons de quelques avancées suite à la négociation préalable demandée par le SNUipp-FSU à savoir le maintien de tous les « Plus de maîtres que de classes » hors Education Prioritaire, le maintien de tous les dispositifs « Scolarisations des moins de trois ans », pas de fermeture de poste en rased, poursuite des créations de postes de remplaçants engagées ces dernières années, il demeure que pour le SNUipp-FSU le différentiel entre fermetures et ouvertures hors éducation prioritaire est trop important (38 fermetures contre 11 ouvertures).

L'importance de la réduction de ce différentiel conditionnera pour beaucoup notre vote.

Sur la méthode de travail, nous souhaitons, suite à notre contribution écrite que vous indiquiez les mesures envisagées.

Nous demanderons dans la foulée une interruption de séance.

Ensuite nous vous demanderons d'étudier toutes les situations dans le détail.